



Procès-Verbal Commission Régionale des COUPES

Réunion du Lundi 17 mai 2021.

Président : M. Pierre LONGERE.

Présent(e)s : M. Jean-Pierre HERMEL, Vincent CANDELA, Mme HARIZA.

COUPE DE FRANCE 2021/2022

OUVERTURE DES ENGAGEMENTS.

La Commission Régionale des Coupes informe de l'ouverture via **FOOTCLUBS** des engagements pour l'édition 2021-2022 de la Coupe de France (séniors libres).

- **Les clubs nationaux et régionaux sont engagés automatiquement par le Pôle Compétitions.**
- **Les clubs départementaux devront procéder à leur engagement en confirmant OBLIGATOIREMENT leur accord sur FOOTCLUBS.**

Pour valider cet engagement, vous devez donner votre accord via **FOOTCLUBS** avant le 15 Juin 2021 et bien vérifier ensuite que le statut pré-engagé n'apparaît plus.

Si votre engagement a été effectué correctement, le statut « **Engagé** » doit s'afficher.

- **Pour les nouveaux clubs ou ceux qui n'y avaient pas participé l'année dernière, vous devez vous inscrire via le menu :**

« Compétitions » / « Engagements » / Saison 2021/2022 » et afficher le centre de Gestion : Fédération Française de Football.

La date limite d'engagement est fixée au **15 Juin 2021 (dernier délai)**.

Droit d'engagement : 52 euros.

COURRIERS RECUS :

- FC COLOMBIER ST BARTHELEMY: Noté.
- FFF : Nombre de qualifiés pour le 7ème tour fédéral :
19 équipes (au lieu de **16** cette année).

Pierre LONGERE,

Président de la Commission

Vincent CANDELA,

Secrétaire de séance